

Livres pour rattraper la L1 ?

Par **ManuMilitari**, le 19/11/2020 à 21:03

Bonjour,

Je suis en deuxième année de prépa littéraire et je rentre l'an prochain en L2 de droit grâce à mon équivalence, mais je vais devoir rattraper par moi-même tout le contenu et les méthodes de la L1 cet été (je n'ai donc jamais touché au droit).

Pourriez-vous me conseiller des manuels qui engloberaient tout le contenu des différentes matières de droit de L1 ?

Merci beaucoup

Emmanuel

Par **Isidore Beautrelet**, le 20/11/2020 à 07:43

Bonjour

Pour la méthodologie :

Le manuel très prisé des étudiants de première année est "Je veux réussir mon droit".

<https://www.boutique-dalloz.fr/je-veux-reussir-mon-droit-p.html>

L'un de nos membres (Cujas) recommande aussi ce manuel <https://www.lgdj.fr/methodologie-des-exercices-juridiques-9782297092647.html>

Par **ManuMilitari**, le 20/11/2020 à 07:46

j'ai acheté celui là justement (je veux réussir mon droit), mais il est très concentré sur la

méthode, et sous entend que le contenu des cours a été appris par ailleurs.

Je cherche donc plutôt des manuels plus axés sur le contenu, qui équivaldrait à un an de notes de CM en fait

Par **Isidore Beautrelet**, le 20/11/2020 à 07:48

Pour le contenu : il faudra simplement rattraper les matières fondamentales (introduction au droit, droit constitutionnel, droit des personnes et de la famille). Vous n'aurez aucun mal à trouver des manuels sur les sites des principaux éditeurs (Dalloz, Lexis, Lextenso). Ils se valent tous !

Par **LouisDD**, le 20/11/2020 à 09:33

Salut

Je rejoins Isidore pour les manuels de méthodo recommandés.

Je tiens à nuancer un peu pour les cours en eux même de L1.

Très sincèrement, si je devais rattraper des cours de L1, je me concentrerais sur : le **droit constitutionnel** (un incontournable) mais uniquement la partie du cours qui s'applique de nos jours (la partie historique est très intéressante, mais dans votre vie professionnelle vous avez quand même plus de chance d'avoir une question qui se pose sur la valeur d'une ordonnance non-ratifiée qu'une question sur Mac Mahon...). Achetez (pour 3€) la mini Constitution Dalloz, imprégnez-vous des articles les plus pratiques, du focus sur la QPC...

En **introduction au droit** : de ce que j'en utilise encore : pyramide de Kelsen (à ne surtout pas apprendre par cœur ahaha tant elle est remise en question), parallélisme des formes, application de la loi dans le temps (non rétroactivité et ses exceptions, question trèssssss importante !)...

Le **droit des biens** est probablement l'enseignement qui manque le plus à mon cursus (enseignée en L2 quand j'étais en L1, en L3 quand j'étais en L2 et surprise en L1 quand j'étais en L3), notamment les règles autour des démembrements de propriété (très utile qu'on veuille faire du droit des sociétés, du droit des successions, enfin bref en vrai on le retrouve partout !), meuble/immeuble, éventuellement l'accession à la propriété...

Un cours qui est malheureusement souvent négligé (des deux côtés) : **institutions juridictionnelles et administratives**, la question de la compétence (matérielle et territoriale)

est très importante en pratique...

Mais en priorité, concentrez vous sur votre L2, bossez vraiment à fond la méthodo en profitant de chaque TD pour rendre quelque chose de rédigé, très vite il faudra s'habituer à les faire sans le cours, sans ordi, à la main avec un code et dans le temps de l'épreuve...

Par **Zénas Nomikos**, le **20/11/2020** à **12:24**

Bonjour,

pour une première approche simple du droit : https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/introduction-au-droit/type.php?id_theme=6657

Par **ManuMilitari**, le **20/11/2020** à **20:51**

Merci beaucoup pour toutes vos réponses précises et précieuses !!!

Par **LouisDD**, le **20/11/2020** à **20:56**

Avec plaisir !

N'hésitez pas à revenir vers nous si d'autres questions se posent !
En attendant, bonne continuation !

Par **Zénas Nomikos**, le **25/11/2020** à **10:01**

Bonjour,

voici : <https://www.lgdj-editions.fr/actualites/interview-de-romain-boffa-auteur-de-droit-civil-1re-annee/>